

# Coupez court aux incendies électriques



En Ontario, **le matériel électrique** est une des principales causes d'incendies résidentiels.

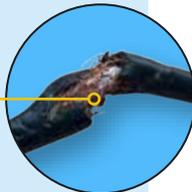
Installez un **détecteur de fumée** et un **avertisseur de monoxyde de carbone** à tous les étages de la maison.

**Testez-les chaque mois.**



## Que puis-je faire pour nous protéger, mes proches et moi?

- **Ne passez pas de fils sous les tapis** : ils pourraient s'abîmer et causer un incendie.
- **Évitez de surcharger un circuit en y branchant une multitude d'appareils.** Au besoin, faites installer de nouveaux circuits ou de nouvelles prises par un électricien agréé.
- Les rallonges électriques ne doivent servir que de **façon temporaire**. Au besoin, demandez à un électricien agréé d'installer d'autres prises de courant. **Les rallonges ne sont pas faites pour être branchées ensemble**, mieux vaut opter pour une rallonge de la bonne longueur.
- Les climatiseurs et les gros appareils ménagers doivent être branchés **directement à une prise de courant**.
- Salle de bain, cuisine et garage devraient être équipés d'un système de **disjoncteur de fuite à la terre (DFT)**. Les DFT coupent le circuit électrique quand celui-ci présente un risque de décharge.
- **Vérifiez si vos fils électriques sont effilochés ou endommagés.** Le cas échéant, le fil pourrait être dénudé, ce qui créerait un danger d'électrocution ou d'incendie.



Pour en savoir plus, communiquez avec le **service d'incendie le plus proche.**



Service des incendies / Fire Department  
(613) 632-1105  
[www.hawkesbury.ca](http://www.hawkesbury.ca)



**Bureau du commissaire  
des incendies et de la gestion  
des situations d'urgence**  
[ontario.ca/commissairesdesincendies](http://ontario.ca/commissairesdesincendies)